

**PROLONGEMENT DE LA FRANCILIENNE
DE VILLIERS-ADAM A ORGEVAL**

TRACE ALTERNATIF DANS UN FUSEAU NORD-OUEST

TRACE *VIOLET* (AU NORD-OUEST DE CERGY)

PRESENTATION GENERALE

DEFINITION

Le **Tracé Violet** ou **Tracé au Nord-Ouest de Cergy**, d'une longueur de **56 km**, est celui qui, partant de l'échangeur RN184x RD104 (La Francilienne) à l'Isle-Adam, passe au Nord de Mériel, au Nord d'Ennery, au Sud-Est de Boissy-l'Aillerie, puis emprunte les futures voies C13 et F13, avant d'utiliser l'autoroute A13 pour rejoindre l'échangeur d'Orgeval (A13xA14).

Parmi les dix variantes du tracé alternatif étudié en 1998, il s'agit de celle située la plus à l'extérieur, et donc la plus éloignée de la zone agglomérée ainsi que des agglomérations locales.

COMMUNES ET POPULATIONS CONCERNEES

Les 38 communes concernées ou susceptibles d'être concernées par le **Tracé Violet** sont les suivantes :

- 18 dans le département du **Val-d'Oise** :
 - Auvers-sur-Oise ;
 - Boissy-l'Aillerie ;
 - Butry-sur-Oise ;
 - Condécourt ;
 - Courcelles-sur-Viosne ;

- Courdimanche ;
 - Ennery ;
 - Génicourt ;
 - Hérouville ;
 - L'Isle-Adam ;
 - Livilliers ;
 - Menucourt ;
 - Mériel ;
 - Osny ;
 - Puiseux-Pontoise ;
 - Sagy ;
 - Valmondois ;
 - Villiers-Adam.
- 20 dans le département des **Yvelines** :
 - Aubergenville ;
 - Bouafle ;
 - Chapet ;
 - Ecquevilly ;
 - Épône ;
 - Evécquemont ;
 - Flins-sur-Seine ;
 - Gaillon-sur-Montcient ;
 - Gargenville ;
 - Hardicourt ;
 - Issou ;
 - Juziers ;
 - Meulan ;
 - Mézières-sur-Seine ;
 - Mézy-sur-Seine ;
 - Morainvilliers ;
 - Orgeval ;
 - Poissy ;
 - Tessancourt-sur-Aubette ;
 - Villennes-sur-Seine.

*

Si la population totale de ces 38 communes est de **165 500 habitants**, la population qui se trouve dans une bande d'étude de 1 km (500 m de part et d'autre de l'axe du tronçon) n'est que de **15 400 habitants**, soit **9,3 %** de la population totale.

DESCRIPTION SOMMAIRE

Du Nord au Sud, le **Tracé Violet** :

- Prend son origine au niveau de l'échangeur RD104 (La Francilienne)xRN184 à Villiers-Adam.
- Franchit la vallée de l'Oise en passant par le Nord de Mériel puis rejoint la RN 14 en contournant par le Nord la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise (L = 18 km).
Dès l'échangeur de Villiers-Adam, le projet amorce la traversée de la vallée de l'Oise, selon un tracé neuf passant au Nord de Mériel.
Au bout d'une distance d'un peu plus du kilomètre, au niveau de la route qui relie Mériel à la forêt de L'Isle-Adam en passant devant l'abbaye du Val, il devient souterrain et, après un tunnel de 3,6 km de longueur, ressort sur le plateau situé entre Auvers-sur-Oise et Valmondois. L'extrémité Est du tunnel est à 1 350 m de l'axe de l'Oise et l'extrémité Ouest à 2 250 m.
Juste à la sortie du tunnel, un viaduc de 500 m permet au projet de franchir la Ravine des vallées.
Il rejoint ensuite la RN14, à l'Ouest de Puiseux-Pontoise, en passant au Sud d'Hérouville, au Nord d'Ennery, au Sud de Génicourt, puis en franchissant, par un ouvrage de 600 m de longueur, la vallée de la Viosne au Sud-Est de Boissy-l'Aillierie.
- Se poursuit en utilisant la future voie C13 jusqu'au Nord-Ouest de Gargenville (L = 16,5 km).
Au Sud de la RN14, le projet se dirige vers le Sud-Ouest en empruntant les emprises réservées pour la future voie C13.
À partir de 100 m au Sud de la RD14, à proximité des habitations de la limite Nord-Ouest de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, il convient de prévoir un passage en tranchée couverte sur une longueur d'environ 1,5 km.
Il passe ensuite au Sud de Saillancourt puis au Sud de Villette, où il franchit (par un ouvrage de 400 m de longueur) la vallée de l'Aubette, avant d'emprunter une partie de la déviation existante de Tessancourt-sur-Aubette.
La vallée du Montcient franchie (par un ouvrage de 350 m de longueur) entre Hardricourt et Gaillon-sur-Montcient, il gagne le Nord-Ouest de Gargenville en restant parallèle à la vallée de la Seine mais en s'insérant dans les collines situées au Nord des agglomérations de Mézy-sur-Seine, Juziers et Gargenville.
Pratiquement à l'extrémité de cette section, il sera nécessaire de réaliser un ouvrage de 300 m de longueur pour franchir une des nombreuses petites vallées rencontrées sur le tracé du projet.
- Traverse la Seine pour se raccorder à l'autoroute A13 selon le tracé de la voie F13 (L = 6 km).
À partir du Nord-Ouest de Gargenville, le projet quitte le tracé de la voie C13 pour franchir la Seine, et se raccorder à l'autoroute A13, selon le tracé d'une autre voie rapide : la future voie F13.
Il passe, en tranchée couverte (0,8 km), entre les quartiers Nord de Gargenville et d'Issou, longe (également en tranchée couverte, sur 750 m) le côté Est des raffineries Elf (classées en zone Seveso I), franchit (par un viaduc d'environ 1,2 km de longueur) la Seine et ses abords au droit de l'île de Rangipport, contourne par le Nord-Est l'échangeur d'Épône-Gargenville (A13xRD130) et se raccorde à l'autoroute A13 à l'Est du triangle ferroviaire d'Épône-Mézières, également contourné par le Nord-Est.
- Gagne l'échangeur d'Orgeval en empruntant l'autoroute A13 (L = 15,5 km).
À partir de ce raccordement, le projet utilise l'autoroute A13 actuelle (2x3 voies), qui, exception faite de la signalisation directionnelle, n'est pas modifiée.
- Se termine au niveau de l'échangeur d'Orgeval (A13xA14).

ROLE

Le **Tracé Violet** relie Villiers-Adam à Orgeval en desservant notamment Ennery, le Nord-Ouest de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, la vallée de la Seine de Meulan à Issou, pour la rive droite, et d'Épône aux Mureaux, pour la rive gauche.

LONGUEUR

Le **Tracé Violet** a une **longueur de 56 kilomètres** dont :

- 40,5 km de voies nouvelles.
 - 18 km pour voie ne figurant pas au Schéma directeur et située au Nord de la RN14.
 - 16,5 km pour la section « RN14 - Gargenville » de la voie C13.
 - 6 km pour la voie F13
- 15,5 km d'utilisation de voies existantes.
 - Il s'agit de la section « Épône - Orgeval » de l'autoroute A13.

*

Cette longueur de **56 kilomètres** peut aussi se décomposer comme suit :

- 3,6 km en tunnel.
 - Franchissement de la Vallée de l'Oise.
- 3,05 km en tranchée couverte.
 - 1,5 km à proximité de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, au Sud immédiat de la RN14.
 - 0,8 km entre les habitations de Gargenville et d'Issou.
 - 0,75 km au droit des installations Elf, entre Gargenville et Porcheville.
- 3,35 km en viaduc non couvert.
 - 0,5 km pour le franchissement de la Ravine des Vallées.
 - 0,6 km au dessus de la vallée de la Viosne.
 - 0,4 km au dessus de la vallée de l'Aubette.
 - 0,35 km au dessus de la vallée du Montcient.
 - 0,3 km au dessus d'une vallée au Nord d'Hannecourt.
 - 1,2 km pour le franchissement de la Seine et de ses abords.
- 28,2 km en section courante et en déblai.
- 17,8 km en section courante et au sol ou en remblai.

PROFIL EN TRAVERS

Le **Tracé Violet** a un profil en travers de 2x2 voies.

POINTS D'ECHANGES

Outre les échangeurs d'extrémités, le **Tracé Violet** a des points d'échange avec les principales voies rencontrées, dont notamment les suivantes :

- La RN184 à Villiers-Adam.
- La RD928 entre Auvers-sur-Oise et Hérouville.
- La RD915 au Sud de Génicourt.
- La RN14 à l'Ouest de Puiseux-Pontoise.
- La RD 28 à Tessancourt-sur-Aubette.

- La RD 913 au nord de Meulan
- La RD190 entre Gargenville et Issou.
- L'autoroute A13 à l'Est d'Épône.
- La RD14^{E4} à Flins-sur-Seine.
- La RD44 à Bouafle et les Mureaux.
- La RD43 à Ecquevilly et les Mureaux.
- L'autoroute A14 et la voirie locale à Orgeval.

PEAGE

Dans le cas où le présent **Tracé Violet** ferait partie d'une autoroute à péage, celui-ci, de type « ouvert » comporterait des barrières en pleine voie et des barrières sur certaines entrées et sorties.

ESTIMATION

Aux conditions économiques actuelles, le **Tracé Violet** est estimé à environ **2 100 M€** (soit un prix moyen de l'ordre de **37,5 M€/km**).

POINTS SINGULIERS

Les points singuliers (difficultés techniques particulières, complexité d'aménagement, importance de l'ouvrage prévu, sensibilité du site...) du **Tracé Violet** sont les suivants :

- Le tunnel de franchissement de la vallée de l'Oise.
- Le viaduc au dessus de la Ravine des Vallées.
- Le viaduc de franchissement de la vallée de la Viosne.
- La tranchée couverte située à proximité de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, au Sud immédiat de la RN14.
- Le viaduc de franchissement de la vallée de l'Aubette.
- Le viaduc de franchissement de la vallée du Montcient.
- Le viaduc de franchissement d'une vallée au Nord d'Hannecourt.
- La tranchée couverte située entre les habitations de Gargenville et d'Issou.
- La tranchée couverte au droit des installations Elf, entre Gargenville et Porcheville.
- Le viaduc de franchissement le franchissement de la Seine et de ses abords.

Ils feront en temps opportun l'objet d'études détaillées particulières.

INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT

Le projet du **Tracé Violet** prévoit plusieurs mesures destinées à insérer au mieux la voie routière dans son environnement et à réduire, voire supprimer, les nuisances occasionnées, en particulier sonores.

Du Nord au Sud, les principales de ces mesures sont les suivantes :

- Un tunnel de 3 600 m pour franchir la vallée de l'Oise.
- Une tranchée couverte de 1 500 m à proximité des habitations de la Ville nouvelle de Cergy-Pontoise, au Sud immédiat de la RN14.
- Une tranchée couverte de 800 m entre les habitations de Gargenville et d'Issou.
- Une tranchée couverte de 750 m au droit des installations Elf, entre Gargenville et Porcheville.

Tronçon NORD OUEST

Planche 1



Tronçon NORD OUEST

Planche 2

